



Marie-Claire Mermoud, directrice du Casino Théâtre, est fière de présenter une programmation riche de dix-sept productions à découvrir à l'occasion de la nouvelle saison du théâtre rollois. SAMUEL FROMHOLD

ROLLE La nouvelle saison du Casino Théâtre est prête à décoller, selon le souhait de sa directrice.

Eclectisme gagnant

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

Si la nouvelle saison du Casino Théâtre est à l'aune du spectacle qui a introduit la présentation de la programmation 2014-2015, au rythme endiablé des lancers de diabolos, elle ne devrait pas manquer de rythme et de souffle. Une mise en bouche conforme aux ambitions de sa directrice Marie-Claire Mermoud qui souhaite que cette nouvelle saison consacre l'envol du Casino Théâtre de Rolle. Une thématique reprise sur la nouvelle affiche qui montre des oiseaux, à la surface d'un lac, prêts à prendre leur envol.

Cette 3^e saison, concoctée par Marie-Claire Mermoud, comporte les mêmes ingrédients qui ont contribué à faire rayonner le théâtre depuis son arrivée à sa tête: l'éclectisme de la programmation qui offre une variété de spectacles de théâtre, de cirque et d'humour – Marc Donnet-Monay transmettra sa joie, Frédéric Recrosio son angoisse de la vieillesse et David Buniak son énergie – ainsi que des concerts.

Les rendez-vous appréciés et désormais traditionnels ne manqueront pas non plus à l'appel: le Concert du Petit Nouvel An, emmené par l'Ensemble Tiffany, et la 3^e édition de la Journée autour du conte qui sera placée sous la thématique des droits des enfants.

Fréquentation en hausse

A l'instar de la dernière saison, la création est à l'honneur avec quatre spectacles: «Couple en chantier», une coproduction du Théâtre actif, du Théâtre du solitaire et du Casino Théâtre de Rolle, «Le chat qui parlait malgré lui», une création en coproduction de la Cie des mots voyageurs et du Casino Théâtre, «Le monde m'empêche de dormir», un hommage à Jean-Villars Gilles coproduit par les Swinging Bikinis et le Casino et, enfin, un concert-performance blues et électro de Sam France Blunier.

Marie-Claire Mermoud a toutefois décidé d'enrichir cette recette gagnante avec de nouvelles saveurs. En ouverture de saison, le public pourra déguster aux

«Terrasses du Casino», le 5 septembre, quatre concerts gratuits: de la musique cubaine avec Corazón al Sur, du rock jeune, puissant et régional, emmené par The Kreeks, du jazz-folk de The Freckles and the Swiss et enfin du jazz-funk avec le trio Phasme. La danse va faire pour la première fois son entrée sur la scène rolloise, en mai 2015, avec le spectacle «Tango mon amour» de la Cie Octavio de la Roza, qui fut danseur étoile au Béjart Ballet. Enfin, le jeune public sera choyé avec six productions à découvrir en famille, notamment du théâtre d'ombre musical ou un spectacle mêlant musique, mots et magie.

Claude Farine, président de l'Association du Théâtre Casino, s'est réjoui du soutien financier de Région Nyon et du canton, gage de reconnaissance du travail accompli. Il a souligné en outre que la qualité de la programmation, couplée à l'installation de gradins, a certainement joué favorablement sur la fréquentation du théâtre, en hausse de 8% lors de la saison dernière. ◊

CHAVANNES-DE-BOGIS

Du terrain pour des livres chez Slatkine

Les conseillers devaient se prononcer sur la vente partielle de la parcelle communale dite «en Praz Dupuis», jouxtant la sortie de l'autoroute côté Jura. Cette parcelle, acquise par la commune en 2006, fait partie du plan de quartier «Praz Dupuis» accepté par le Conseil communal en décembre 2012. Ce plan prévoit deux aires de constructions distinctes, dont l'une accueillera les locaux de la future voirie communale. «La Municipalité a choisi de financer en partie le projet de construction de la nouvelle voirie par la vente de la deuxième partie de cette parcelle», a informé le syndic. Le préavis présenté était lié à une promesse de vente signée par la Municipalité fixant le prix à 400 francs au mètre carré. L'entreprise Slatkine, qui s'est engagée pour l'achat de ces 3'799m², étant déjà présente sur les lieux, les conseillers communaux ont été assurés que la vente ne générerait pas de trafic supplémentaire dans cette zone. Pierre Stampfli a également rassuré les élus qui s'inquiétaient de savoir si cette vente ne mettrait pas en péril l'éventuelle création d'un élargissement de la voie de sortie de l'autoroute, toujours à l'ordre du jour. Au final, c'est à l'unanimité que les conseillers ont accepté cette vente. ◊ VLO

MÉMENTO

NYON

Le COV jazz à l'Usine à gaz demain soir

Juste avant la trêve estivale, la section jazz du Conservatoire de l'Ouest vaudois (COV) propose demain soir à l'Usine à gaz de Nyon un concert dès 18 heures. Entrée libre dès 17h30.

Bonnes affaires à faire

Au troc amical de l'Union des femmes de Nyon qui se tiendra à la salle communale jeudi de 14 à 17h30 s'échangera un grand choix d'habits pour enfants et jeunes, articles de sport et chaussures etc. On y loue aussi du matériel pour bébés. ◊ COM

LA RIPPE

Pas de fondation pour le patrimoine communal

Pour faire suite au postulat de Marc Bory qui demandait à la Municipalité d'étudier «la faisabilité de la création d'une fondation regroupant les biens immobiliers de la commune en vue d'une future éventuelle fusion», le syndic de La Rippe Jacques Moccand a répondu il y a peu devant le Conseil communal.

Signy en guise d'exemple

La fondation créée tout récemment par la commune de Signy a fait réagir nombre d'élus dans les communes avoisinantes. Le syndic a expliqué que cette fondation a été réalisée pour absorber le patrimoine financier et éviter ainsi que la commune ne dépasse le plafond d'endettement. Une telle fondation n'a pas pour but de réaliser des bénéfices et n'aurait que très peu d'impact sur une éventuelle commune fusionnée. Ce genre d'opération est surtout réalisé pour pouvoir créer des logements à loyers

abordables sur des terrains communaux. Les communes manquant de plus en plus d'argent, certaines d'entre elles, comme Borex, se tournent vers des coopératives. Arnex est actuellement à la recherche de solutions. Comme l'a rappelé le syndic, il existe déjà une fondation créée il y a une vingtaine d'années à Eysins, qui a permis la construction d'immeubles à loyers abordables au centre du village. Et, jusqu'à ce jour, elle n'a encore rien rapporté à la commune.

Au vu de la situation actuelle de la commune de La Rippe, la Municipalité n'entend pas pour l'heure adopter ce genre de mesures, «ce qui ne signifie pas, a précisé le syndic, qu'à terme, si nous devons construire ce genre de logements, nous pourrions envisager une telle solution.» Suite aux nombreuses interrogations suscitées par ce procédé, le syndic a déploré qu'une discussion n'ait pas eu lieu avec le Canton sur le sujet. ◊ MLC

NYON

Focale et la Ville lancent leur 3^e Prix de photographie

Focale lance la troisième édition de son prix de photographie. Initié en 2012 à l'occasion des 30 ans de l'association, ce concours vise à récompenser une «approche documentaire et contemporaine soulevant une problématique humaine et environnementale». La participation est ouverte sans frais aux étudiants photographes ainsi qu'aux pros, résidant en Suisse. Le jury, composé de membres du comité de Focale, de la Ville de Nyon et de spécialistes de la photographie et des arts évaluera les travaux de manière anonyme. Ils passeront au crible la singularité de la vision de l'auteur et l'originalité de traitement. Au plus tard, les dossiers, incluant une série de 15 à 20 images d'un même sujet, accompagnée d'un court texte de présentation, devront parvenir le 12 septembre à Focale, à la place du Château. A la clé de ce concours, Focale et la Ville de Nyon proposent une exposition dans la galerie de la place du Château, ainsi qu'une aide à la production d'une valeur de 5000 francs. L'exposition se déroulera à la Galerie Focale du 16 novembre au 21 décembre 2014 dès 17h30 en présence du ou de la lauréat(e). Règlement et informations sur www.focale.ch. JPA/COM

GINGINS

Hans Weber travaille à la ferme depuis ses 14 ans

Située dans la partie nord du village de Gingins, la Ferme du Château-Blanc appartient depuis de nombreuses années à la famille Weber. C'est là que vit Hans Weber, qui a fêté il y a quelques jours son 90^e anniversaire en compagnie de sa famille, de Claude Hibbert Pirl, syndique, et de Jean-Marie Sonney, municipal.

Hans Weber, membre d'une fratrie de dix enfants, a quitté l'école à 14 ans afin de travailler dans des fermes. Il a rencontré sa future épouse à l'école où ils passaient ensemble la maîtrise en agriculture. L'année dernière, le couple a célébré son 60^e anniversaire de mariage, en présence de ses deux enfants, ses sept petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants.

Arrivé à Gingins à la fin des années 1940 en qualité de maître valet de la ferme dont il a repris le fermage, avant d'acquérir le domaine en 1975, il l'a exploité jusqu'à l'âge de 57 ans



Hans Weber a célébré récemment ses 90 ans. ALBIN LAVANCHY

avant de le céder à son fils Jean et de vivre les trente années suivantes dans la maison qu'il a construite sur le domaine. Avec une grande joie, et plein de vivacité, il continue encore à s'occuper dans ce magnifique espace. ◊ AL

ROUTE BLANCHE Des travaux permettront de terminer deux giratoires.

Le Derby et les Migerendes refaits à neuf

A partir du 30 juin, le giratoire du Derby, au haut de la route-Blanche, sera revêtu de son nouvel enrobé bitumeux. Ces travaux devraient durer une semaine. Dès août, ce sera au tour du giratoire des Migerendes, à la croisée de Grens et Trélex, de subir le même sort. Une à deux journées de fermeture complète risquent d'être nécessaires afin d'assurer la mise en place de la dernière couche de revêtement. Des déviations seront mises en place. Ces travaux, d'un coût de 1,4 million, pour les Migerendes et 1,3 million de francs pour celui du Derby, sont pris en charge par le Canton et la Confédération, sommes auxquelles il convient d'ajouter 8% de TVA.



Le giratoire du Derby sera en travaux du 30 juin au 7 juillet. Puis, ce sera au tour de celui des Migerendes, à la croisée Grens-Trélex. S. FROMHOLD

En tout, 5,578 millions de francs sont consacrés à l'élimination de trois points noirs du réseau routier cantonal vaudois hors localité, le troisième giratoire accidentogène concerné se trouvant dans la région d'Yverdon. Ces projets s'inscrivent dans la politique de la Confédération et du Conseil d'Etat visant à diminuer de moitié le nombre de blessés et de morts sur le réseau routier cantonal. Un comptage effectué en 2005 faisait état d'un trafic journalier moyen de 5850 véhicules. Quelque nonante poids lourds le fréquentent aussi quotidiennement. Il est probable qu'en dix ans, la circulation a notablement augmenté sur cet axe. ◊ DS